



MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PASS SPORT

Vous êtes étudiants boursiers ?
Envie de faire du sport à la rentrée ?

**Bénéficiez d'une déduction
de 50 €** pour vous inscrire
dans une structure éligible.

Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés et les étudiants boursiers.

Toutes les informations sur
www.sports.gouv.fr/pass-sport